

**Motion du 26 mai 2008 de Mmes Patricia Richard, Anne-Marie Gisler, Christine Camporini, MM. Simon Brandt, Rémy Burri, Grégory Baud, Olivier Fiumelli et Adrien Genecand: «Pour un meilleur dialogue Ville-commerçants lors de travaux et d'aménagements».**

(refusée par le Conseil municipal lors de  
la séance du 17 décembre 2008)

*PROJET DE MOTION*

Considérant:

- les multiples et importants problèmes rencontrés par les commerçants, les indépendants, les entrepreneurs ainsi que les restaurateurs lors de travaux et d'aménagements dans les rues ou sur les trottoirs aux alentours des commerces;
- les changements d'affectation, voire les suppressions de places de parc;
- les aménagements de plans piétonniers entraînant le déplacement ou la suppression de places réservées pour les livraisons;
- l'actuel manque de concertation entre la Ville et les commerçants,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à adresser un courrier nominatif à tous les commerçants, entrepreneurs, restaurateurs ainsi qu'aux associations de commerçants, en se servant du Registre du commerce, afin de les informer au plus tôt de tous travaux, aménagements ou projets avancés pouvant concerner et modifier leurs activités professionnelles;
- à créer une cellule de concertation Ville-Etat-commerces tripartite, qui analyserait et résoudrait l'ensemble des problèmes pouvant être rencontrés.